



Montreuil, le 19 janvier 2018

Monsieur Patrick ROPERT
 Directeur de Gares & Connexions
 16 avenue d'Ivry
 75013 PARIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Le budget 2018 prévoit, à SNCF Mobilités, la suppression de 2085 emplois dont plusieurs dizaines à Gares&Connexions, avec pourtant une marge opérationnelle et un résultat net les plus importants en taux du Groupe SNCF. Cette nouvelle attaque contre l'emploi et le service public dégradera de nouveau les conditions de travail et de vie des cheminots.

La CGT s'oppose fermement à ces suppressions d'emplois et a contrario vous demande au minimum le maintien de ces emplois et un plan de recrutements au Cadre Permanent pour couvrir les besoins.

De plus, les réorganisations sont nombreuses et permanentes et vous refusez, la plupart du temps, la consultation des Instances de représentation du personnel. Cette posture, que vous avez depuis la création de la branche, dégrade fortement le dialogue social.

Le découpage géographique des 3 TechniGares et des différentes Agences Gares a éloigné les lieux de décision des centres de production. Il y a urgence à remettre des services en proximité et à taille humaine.

En 2014, le Comité d'Etablissement de Gares&Connexions a commandé une étude sur les métiers identifiés en tension. Il en est ressorti que l'âge moyen/agent exerçant les métiers de Surveillant de Travaux Energie, Surveillant de Travaux Bâtiment, Chargé d'Etudes Générales Ingénierie, Opérateur de Production Bâtiment, Assistant Technique Patrimoine, Dirigeant de Proximité Patrimoine, Agent Technique d'Unité Patrimoine, est élevé. Il y a urgence à réaliser des embauches sur ces métiers le plus rapidement possible afin d'assurer la transmission des compétences.

Parallèlement à cela, les cheminotes et les cheminots de la branche sont de plus en plus inquiets quant à l'avenir de Gares&Connexions au sein du GPF : vont-ils rester au sein de SNCF Mobilités, vont-ils être transférés à SNCF Réseau, vont-ils faire partie d'un quatrième EPIC ? Ils sont en droit de connaître la position de la direction sur ce sujet très important.

Enfin, la politique salariale de la direction ne cesse de faire reculer depuis de trop nombreuses années le salaire des cheminots, avec en particulier le gel des salaires depuis 3 ans.

Ça suffit ! La CGT et les cheminots demandent :

- l'ouverture dans les plus brefs délais de véritables négociations salariales devant aboutir sur des mesures pérennes ;
- des embauches au statut ;
- une réelle lisibilité sur l'avenir de Gares&Connexions.

Aussi, conformément à l'article 4-2 du titre II du RH0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, nous vous déposons une Demande de Concertation Immédiate pour évoquer l'ensemble de ces points.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cyril CAPDEVIELLE
 Secrétaire Fédéral

